

Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

Dossier de presse

Ours en Béarn : pouvons-nous laisser disparaître un tel atout ?

31 octobre 2014



Ours brun en Béarn le 9 mai 2014 (photo automatique FIEP-réseau ours brun)

Restaurons - Cohabitions - Valorisons



www.ferus.org



www.paysdelours.com



www.fiep-ours.com



www.wwf.fr

Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

Restaurons

- 2 noyaux, distincts et fragiles, de population d'ours dans les Pyrénées :



Laisser disparaître un des 2 noyaux de population représente une menace énorme pour l'ours à l'échelle du massif.

- **L'ours en Béarn est sur le point de s'éteindre.**

La dernière femelle en Béarn, Cannelle, a été abattue par un chasseur il y a 10 ans (le 1^{er} novembre 2004). Il ne reste plus que 2 mâles : Cannellito (10 ans) et son père Néré (17ans).

- **Restaurons ce que l'homme a détruit.**

Le renforcement d'ourses en Béarn est la réparation que l'État aurait dû effectuer depuis longtemps, suite à la mort de l'ourse Cannelle du fait de l'homme.

Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

- **Atteignons un « statut favorable » de conservation.**

Si nous ne renforçons pas le noyau occidental, avec des femelles, l'espèce ne pourra atteindre « *un statut favorable de conservation* » sur le massif.

Ce statut exige qu'il y ait une **augmentation numérique des effectifs** et **pas de perte significative de l'aire de répartition** (le noyau occidental occupe 50% de l'aire pyrénéenne de répartition de l'espèce), à plus forte raison quand celle-ci est englobée dans les principaux sites Natura 2000 du Béarn.

La France a été mise en demeure par la Commission Européenne à ce sujet le 30 novembre 2012.

Nous demandons solennellement à la Ministre de l'Écologie, dont c'est le rôle, de sauver de l'extinction cette espèce prioritaire protégée, notamment dans son noyau occidental, par le renforcement de femelles dès 2015.

L'expertise scientifique du Muséum de septembre 2013, commandée par le Ministère de l'Écologie, et les propositions de juin 2014 du groupe de travail sur l'ours de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité vont aussi dans ce sens, en soulignant l'urgence dans le Béarn.

- **Exigeons un « plan de conservation »**

La population d'ours est loin d'être viable sur les Pyrénées.

Le Ministère doit rédiger un plan de conservation pluriannuel (le dernier s'est terminé en 2009) qui ait recours aux lâchers d'ours, avec pour objectif une viabilité **dans les deux noyaux de population de l'ours brun occidental et central (afin d'accroître la variabilité génétique ainsi que l'augmentation démographique).**

Ce nouveau plan devra inclure (comme le plan précédent) des mesures concrètes de protection des habitats, de préservation de la vie des ours et de cohabitation avec l'élevage.



Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

Cohabitions

- **L'ours et le berger peuvent vivre ensemble**

Pyrénées

► Sur l'ensemble des Pyrénées, les mesures mises en place pour protéger les troupeaux ont fait leurs preuves. Force est de constater **que le nombre d'ours augmente mais les dommages diminuent. Les mesures de protection fonctionnent. Pour exemple, on compte 174 dégâts (animaux morts) imputés à l'ours en 2013 contre 272 en 2012.**

Ces dernières décennies, **la présence de l'ours a même été un facteur déterminant de modernisation et de développement du pastoralisme pyrénéen.**



Pyrénées occidentales

► La présence de l'ours a permis l'obtention de crédits substantiels pour la rénovation des cabanes fromagères et le maintien d'une génération de bergers en estive et pour l'équipement forestier des communes.

► En Béarn, sur 80 000 ovins en estive en zone de présence de l'ours, les dommages des ours indemnisés en Béarn s'élevaient à 3 brebis en 2012, 5 en 2013, 12 en 2014, alors que les autres causes de mortalité représentent 2 à 3% du cheptel (1600 à 2400 bêtes).

► A l'heure actuelle, l'ours ne pose pas de réel problème de cohabitation avec l'élevage en Béarn, où la plupart des troupeaux sont gardés, et grâce aux diverses actions de compensation de sa présence et de soutien au pastoralisme (héliportages, radiotéléphones, mise aux normes des cabanes, clôtures, patous, muletage, valorisation du fromage avec l'image de l'ours...).

Il faut maintenant « (ré)agir rapidement, parce que l'ours est en train de disparaître », et éviter son extinction dans son noyau occidental de présence historique ininterrompue où ne subsistent que deux mâles.

Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

Valorisons

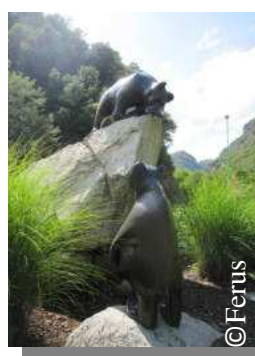
L'ours confère aux Pyrénées une image forte et unique de nature préservée, valorisante pour les terroirs et activités de nos vallées.

Le retour de l'ours est assurément la campagne de communication la moins chère et la plus efficace que l'on ait jamais menée pour les Pyrénées. Tout le monde a entendu parler des Pyrénées grâce au retour de l'ours.

- **L'ours brun, patrimoine naturel et culturel des Pyrénées :**

L'ours brun, **véritable monument écologique vivant, symbole des Pyrénées**, a vécu dans cette région depuis des temps immémoriaux.

Il fait partie du **patrimoine culturel, identitaire et naturel Pyrénéen** (carnaval, blasons, toponymie, mythes et légendes...).



- **Une opinion publique très majoritairement favorable à l'ours :**

Qu'elles soient à l'échelle nationale ou pyrénéenne, toutes les études d'opinion donnent une large majorité de personnes en faveur de la conservation de l'ours brun dans les Pyrénées. Une opposition locale existe bien, mais elle est très minoritaire. Dernières enquêtes en 2012 :

→ Dans un sondage IFOP pour le WWF France, 71% des personnes souhaitent la réintroduction de nouveaux ours ;

Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

→ L'enquête menée par Ferus et Pays de l'Ours-Adet en 2012 auprès de 500 structures accueillant du public et commerçants montre que la majorité des professionnels rencontrés considèrent l'image de l'ours valorisante ou très valorisante pour le tourisme dans les Pyrénées. Près de 60% des professionnels rencontrés pensent que l'image de l'ours devrait être utilisée pour le développement touristique des Pyrénées.

- **L'ours un atout pour l'économie pyrénéenne :**

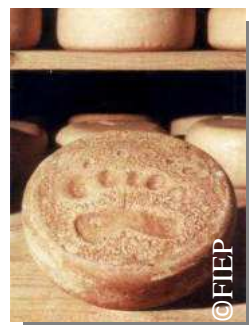
La valorisation touristique et celle des produits utilisant l'image de l'ours sont une chance pour les Pyrénées, à l'instar de ce que font d'autres régions d'Europe (Asturies en Espagne, Trentin et Abruzzes en Italie, Slovénie, etc.) et maintenant la Catalogne.

C'est indéniable, la volonté locale existe pour travailler à la valorisation du territoire et de l'économie locale grâce à la présence de l'ours. Mais pour cela il faudrait un message clair de l'État en faveur de la sauvegarde de l'ours dans les Pyrénées. En effet, il est difficile de travailler efficacement sur cette valorisation tant que l'État n'a pas un message officiel indiquant que l'ours est là et qu'il sera toujours présent.

Dans les Pyrénées françaises, des initiatives locales ont démontré que la valorisation fonctionne :

- **Programme de valorisation du fromage fermier avec l'image de l'ours « Pé descaous »**, dans les vallées béarnaises, porté par le FIEP, le WWF France et une association de bergers. Ce programme permet aux bergers de mieux promouvoir la vente directe d'un produit labellisé avec une charte de qualité.

Aujourd'hui, ils n'arrivent pas à satisfaire la demande de ce fromage !



- **Programmes de Pays de l'Ours-Adet dans les Pyrénées centrales :**

La présence de l'ours représente pour les professionnels du territoire une véritable identité à valoriser. Depuis 15 ans, Pays de l'Ours – Adet multiplie les opérations-pilote avec les professionnels locaux démontrant la pertinence et l'énorme potentiel de valorisation créé par la présence de l'ours. Le bilan est incontestable : en 2014, 400 professionnels pyrénéens utilisent les outils créés par Pays de l'Ours – Adet pour valoriser leur activité ou commerce avec l'image de l'ours : accompagnateurs en montagne, hébergements, producteurs, activités de loisirs, commerces ... L'image est forte et fédératrice, qu'attendent les élus pour l'intégrer aux politiques locales de développement ?

Il y a dix ans ... Cannelle ... personne n'a oublié !

Historique : Que s'est-il passé depuis 2004, suite à la mort de l'ourse Cannelle ?



Occasions perdues pour le Béarn :

Après la mort de Cannelle le 1^{er} novembre 2004, l'ensemble des acteurs locaux et l'État, réunis au sein de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB), le 8 décembre 2004, décidaient de lâcher 2 femelles afin de sauver de l'extinction le noyau occidental de la population d'ours brun. Cela n'a jamais été fait pour cause de revirement de l'IPHB.

C'était prévu dans le deuxième contrat 2004 de la « charte de développement durable des vallées béarnaises et de protection de l'ours » de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn. Aucun des signataires de cette charte (l'État, le Conseil régional, le Conseil Général, les Communes, les chasseurs, les éleveurs, etc.) n'a honoré sa signature par rapport à la protection de l'ours.

En 2006, le Plan de conservation du Ministère de l'Écologie a permis de lâcher 5 ours dans les Pyrénées centrales, mais aucun en Béarn, pour cause de revirement de l'IPHB qui s'est désengagé de la protection de l'ours.

En juin 2011, le renforcement d'une femelle a été annulé par le Ministère de l'Écologie, à la dernière minute, pour cause de sécheresse... dans le centre de la France et de lancement de la campagne des présidentielles.

Aucun Ministre de l'Écologie n'a eu le courage politique de lâcher ces femelles pour éviter que l'ours brun ne s'éteigne dans le Béarn où ne vivent que deux mâles.

Préparer enfin l'avenir :

A quelques jours de la Conférence environnementale organisée par le Gouvernement, nous attendons que devienne réalité l'engagement pris par le président de la République « *Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité* ».

**Donnons un avenir à l'ours en Béarn
et sur l'ensemble des Pyrénées !**

FERUS	Pays de l'ours – Adet	FIEP – Groupe ours Pyrénées
Sabine Matraire	Alain Reynes	Jérôme Ouilhon
06 71 89 62 62	06 13 59 29 76	05 59 62 49 43
oursferus@gmail.com	a.reynes@paysdelours.com	fiep@club-internet.fr